N° 30. SAMEDI. 14 AVRIL 1838.

Le prix de l'abonnement à cette feuille, qui paraît les Mercredis et Samedis, est de 5 fl. pour 6 mois, et de 5 fl. 52 cts. pour la recevoir par la poste, franche de port.

JOURNAL
DE LA VILLE
ET DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Pour les Abonnemens, Insertions, Correspondances, Annonces, etc., s'adresser à l'Imprimerie du Journal. Les Insertions coûtent 10 cents par ligne d'impression.

ANGLETERRE. — *Londres*, 8 *avril*.

Des nouvelles arrivées de New-Yorck nous permettent de faire connaître à nos lecteurs le résultat de l'invasion du Canada par ces hommes entreprenans qui se disent patriotes par excellence. Ils avaient envahi le Canada sur trois points différens, si toutefois on peut considérer comme une invasion l'action de franchir la frontière et de la repasser sans avoir même tiré un coup de fusil et même sans avoir attendu l'ennemi. En fait, rien n'est plus méprisable que l'entreprise de ces aventuriers sans honneur. Après tant de discours pompeux prononcés dans les assemblées, et après tous les préparatifs d'attaque qu'ils avaient faits en dépouillant les arsenaux et en se livrant à d'autres manœuvres, on les a vus se retirer en tout hâte à la nouvelle que les troupes britanniques s'étaient mises en marche contr'eux. Les docteurs Cole et Nelson commandaient un corps d'insurgés fort de 1700 à 2000 hommes. Après avoir franchi la distance de deux milles sur le territoire canadien, et campé pendant une nuit, ils se retirèrent le lendemain. Un autre corps, composé de 250 hommes venant de Michigan était placé sous le commandement de M'Leod et Duncombe. Ce corps prit la fuite dès qu'il eût reçu la nouvelle de l'arrivée des troupes britanniques. Enfin le troisième ne montra guère plus de bravoure. Immédiatement après le retour des insurgés sur le territoire des Etats-Unis, ils furent désarmés par les autorités et dispersés. Quelques-uns des meneurs furent même conduits en prison. Tel a été le résultat déplorable de ce prétendu projet de conquête de deux provinces et de partager les dépouilles des vaincus entre les vainqueurs. La leçon que les patriotes par excellence ont reçue est trop sévère pour qu'ils soient jamais tentés de recommencer, et s'ils essayaient de faire de nouvelles recrues sur le territoire des Etats-Unis, ils seraient infailliblement accueillis par le ridicule. Le congrès venait d'adopter le bill ayant pour objet d'assurer le maintien de la neutralité.

FRANCE. — *Paris*, 9 *avril*.

Ce que d'abord on se refusait à croire, est enfin arrivée; on vient demander à la chambre cent mille francs de pension pour indemniser l'ex-reine de Naples, Mad. la comtesse de Lipano, de la perte du domaine de Neuilly, dont jouit la liste civile. De deux choses l'une; si le château de Neuilly appartient véritablement à Mad. Murat, ce n'est certes à nous à en solder le prix; s'il ne lui appartient pas, à quel titre donc cette indemnité? Est-ce comme récompense nationale? Il serait curieux que l'on accordât cent mille fr. à la veuve de Murat, quand on a refusé à celle du colonel Combes, mort devant Constantine, une modique pension de 3000 francs!

Du 10. — Dans ce moment, nous venons de recevoir des nouvelles de Beyrouth du 20 février, qui annoncent un soulèvement important dans l'intérieur, contre les troupes de Méhémet-Ali, leur défaite et la mort de trois de ses généraux.

Tout cela paraît être la cause d'expéditions très-précipitées de troupes pour cette destination depuis peu de jours.

On ne peut pas si facilement expliquer les motifs qui auraient produit la destitution de Halil-Pacha, seraskier et beau-fils du sultan, quoique quelques-uns l'attribuent à son avis contraire, dans cette circonstance, à la volonté de son souverain.

Quant à nous, nous croyons y voir des intérêts encore plus importans; mais la politique intérieure des Turcs est toujours une énigme. (*Gazette du Midi.*)

AFFAIRES D'ESPAGNE.

La garnison de Vera, après une glorieuse résistance de quarante-huit heures, contre des forces vingt fois plus nombreuses, a abandonné, le 4, à dix heures du matin, la caserne fortifiée de ce bourg. Cette poignée de braves a fait sa retraite dans le meilleur ordre, sans être entamée par les troupes d'O'Donnel. Un seul homme a été fait prisonnier.

Les christinos ont mis le feu à la maison fortifiée et sont ensuite rentrés à Irun: cette expédition insignifiante leur a coûté, d'après les rapports les plus modérés, dix hommes tués et plus de cent blessés. Une lettre de Bayonne du 5, assure que les carlistes sont déjà rentrés à Vera, et qu'ils vont fortifier une autre maison; ils veulent sans doute fournir à O'Donnel une nouvelle occasion d'exercer ses troupes au même prix.

Une expédition carliste, forte de 4000 hommes et commandée par Tarragual et Yguanzo, a pénétrée le 2 au soir dans le Haut-Aragon. Elle a couché le même soir à Bagues, 2 lieues S. de Verdun, et s'est avancé le 3 jusqu'à Orna et Azanego, à 3 lieues S. de Jaca; le 4 au matin, ses avant-postes étaient à San-Vicente, à 8 lieues N. de Huesca.

L'Alcade de cette ville a reçu d'Yguanzo l'ordre de préparer 10,000 rations pour les troupes de Charles V. On croit que l'expédition s'avancera jusqu'à cette ville et qu'elle pourra y entrer sans coup férir, car tout secours est impossible du côté de Sarragosse.

San Miguel est sorti de cette place avec la garnison pour aller au devant d'une colonne carliste qui s'est avancée jusqu'à Carinena, après avoir pris à Aladron un détachement de 20 cavaliers qui formaient l'escorte du courrier de Madrid.

Une lettre de Burgos du 2, nous annonce que 20 jeunes gens soumis à la conscription ont enlevé des chevaux pendant la nuit et sont allés grossir les rangs de Merino.

PAYS-BAS. — *La Haye*, 7 *avril*.

Le *Staats-Courant* publie aujourd'hui un arrêté royal, du 31 mars dernier, portant que les navires appartenant à la ville libre de Francfort ainsi que leurs chargemens jouiront des avantages stipulés par l'article 7 litt. b. du traité du 3 juin 1837 conclu entre les Pays-Bas et la Prusse, pendant toute la durée de ce traité.

Du 8. Le *Staats-Courant* publie les lois sur les crédits extraordinaires et le paiement intégral de la dette.

Bruxelles, 11 *avril*.

Il est clair que la Belgique révolutionnaire, malgré la faveur inespérée dont elle a joui, n'en est pas moins sortie mutilée de la conférence de Londres, et qu'elle en a été bien plus maltraitée que la Hollande. Aussi jamais la véritable nation belge, si elle eût été consultée, n'eût accepté le honteux traité des 24 articles, et il fallut, pour lui imposer cette humiliation, tout l'intérêt personnel que se portait à lui-même le nouvel établissement, qui y voyait la consécration du fait de son existence.

La preuve que le gouvernement révolutionnaire en Belgique a parfaitement senti combien cet odieux traité est antipathique à la nation, c'est qu'il s'est hâté d'en répudier les conséquences et même de refuser de les subir, dès qu'il s'est cru assez fort pour ne point compromettre, par cette répudiation et par ce refus, sa propre existence, qui lui est si chère, vis-à-vis de ses co-signataires.

De son côté la Hollande, unie à la dynastie, avait reconnu le piége: il n'avait pu lui échapper; que si elle acceptait à son tour les 24 articles, quelqu'avantageux qu'ils fussent pour elle, et précisément à cause de cela, elle n'avait aucune garantie de leur franche et durable exécution, après l'exemple que lui offrait le royaume des Pays-Bas, si scandaleusement méconnu, et qu'ainsi elle s'exposait à se lier en pure perte. L'événement a prouvé que ce raisonnement était juste; car à peine a-t-elle fait mine de vouloir en finir, comme pour éprouver la loyauté de ses adversaires et rejeter sur eux des torts qu'on lui impute, que ceux-ci déclarent ne pouvoir s'en tenir à ce qui a été convenu et qu'ils réclament des négociations sur nouveaux frais, se plaignant de l'injustice des résultats pour eux-même d'un *statu quo* qu'ils ont tant prôné, sinon glorifié.

Cependant il n'est pas douteux que si la Hollande veut s'exposer aux chances de l'acceptation des 24 articles, inexécutables pour la Belgique, elle ne pourrait nullement se soumettre à des conditions plus dures, et que, dans le cas où on voulût les lui imposer, soit par la force, soit par la longueur du tems, il ne lui resterait plus qu'à recourir à la voie des armes, en entraînant presque nécessairement les puissances qui se sont constituées de leur propre autorité les arbitres de l'Europe dans une guerre qu'elles ont paru jusqu'ici vouloir éviter à tout prix. (*Lynx.*)

Liége, 9 avril.

Hier à l'issue de la représentation du *Tartufe*, un nombre considérable de jeunes gens s'est rassemblé sur la place de la Comédie et s'est rendu, en chantant des airs patriotiques, au séminaire épiscopal et à l'évêché. Arrivés en face du premier de ces édifices et pendant que la grande majoritée était occupée à crier : *A bas la calotte ! à bas les missionnaires et Van Bommel !* quelques jeunes gens ramassèrent des pavés provenant de travaux sur la voirie, et se mirent à les lancer contre la porte du séminaire. Immédiatement après, la foule se porta place St-Jean, où des sérénades, adressées à M. le bourgmestre de Nef, étaient commencées ; ces sérénades données, et tandis que les musiciens se dirigeraient du côté du quai de la Sauvenière vers la demeure de M. Scroux, les premiers montèrent la Haute-Sauvenière et allèrent donner un charivarie à M. le gouverneur. Quelques-uns voulurent aussi se livrer à des actes de violence contre l'hôtel de ce fonctionnaire, mais ils en furent empêchés par l'autorité ; les masses se rendirent ensuite à la maison de M. le commissaire de district, où, dès le début, on entendit une pierre lancée contre la fenêtre ; de là elles se mirent en marche, en se divisant vers le couvent des rédemptoristes et vers la rue de la Cathédrale, et s'arrêtèrent vis-à-vis l'habitation de M. Kersten, imprimeur de l'évêché, où les charivaris furent renouvelés. Pendant ce tems, les sérénades continuèrent leur ronde, et furent successivement données à MM. Lhoneux, Delfosse et Hubart. Il était minuit sonné lorsque ces scènes de désordre vinrent à cesser.

MM. les commissaires de police qui avaient reçu des ordres en conséquence se sont trouvés partout heureusement assez à tems, pour prévenir de graves excès. Devant le séminaire épiscopal, comme vis-à-vis de l'hôtel de M. le gouverneur et le domicile de M. Demonceau, ils ont tenté de consommer l'arrestation de ceux qui se signalaient par des attaques contre la propriété. Mais ils n'ont pu y réussir par le motif que les délinquans ont pu se réfugier dans les masses et que le secours des agens dis-séminés sur tous les points menacés leur manquait. On a vu aussi M. le capitaine de la gendarmerie et son lieutenant seconder, sur tous les poins, les efforts de la police, afin de ramener la tranquillité.

(*Politique.*)

Le *Courrier de la Meuse* donne les mêmes détails, mais avec moins d'étendue. Chemin faisant, dit-il, les charivarisseurs chantaient et dansaient la *Carmagnole*. D'un autre côté, des sérénades ont été données au bourgmestre de Tilff qui reside à Liége, ainsi qu'aux membres de la députation permanente.

Du 10. — Pour un état régulièrement constitué, il n'est rien de dangereux comme le contact immédiat d'une révolution : les principes désorganisateurs s'y infiltrent par tout, et produisent plus ou moins la désaffection, le trouble et l'agitation ; heureux encore lorsque le mal s'arrête là, et n'arrive pas jusqu'à ces déplorables catastrophes dont l'histoire de notre tems offre tant d'exemples. La Prusse fait dans ce moment l'expérience de ce qu'il lui en coûte, pour avoir toléré sur sa frontière l'établissement d'un gouvernement fondé sur ce qu'en style démagogique on appelle *le droit sacré d'insurrection*. La petite Belgique révolutionnaire, est, pour la monarchie du grand Frédéric, une cause incessante d'inquiétudes, et de dangers réels, auxquels il lui est bien difficile d'échapper. Cette cause est dans le pouvoir sans partage dont le clergé s'est emparé parmi nous, par suite des évenemens de septembre, et qui a réveillé l'ambition de ce corps, au point qu'il ne rêve plus que domination. L'exemple est séduisant : aussi n'a-t-il pas manqué d'agir sur ceux de nos voisins qui croyaient avoir le plus de chances de succès. Nos propagandistes d'une nouvelle espèce, ont trouvé d'abord que les provinces rhénanes, en raison de leur proximité, et des différentes religions que l'on y professe, pouvaient être *travaillées* dans leur sens, et qu'il suffirait pour cela de s'entendre avec quelques sommités ecclésiastiques du pays, qui sauraient bien trouver matière à mettre les populations en opposition avec le gouvernement. C'est là l'origine du conflit élevé tout-à-coup à l'occasion des mariages mixtes, qui se célébraient sans difficultés dans les provinces rhénanes depuis les premières années du siècle, et dans tout le reste de l'Allemagne, de tems immémorial.

Le cabinet de Berlin doit avoir maintenant dans les mains des preuves matérielles de la participation de quelques-unes de nos sommités ecclésiastiques aux démêlés survenus entre le gouvernement prussien et l'archevêque de Cologne, et aux intrigues dont la monarchie toute entière est encore le théâtre, pour faire partager par tout le clergé catholique, les vues de ce prélat. S'il manquait encore quelque chose pour compléter la conviction du ministère de Frédéric-Guillaume, un incident tout récent, aura pu éclaircir ses doutes. Cet incident le voici :

De nombreux écrits partant de la Belgique, étaient fréquemment répandus dans les provinces rhénanes, et de là, dans les autres parties de la monarchie prussienne ; tous était plus ou moins hostiles au gouvernement, la police avait vainement tenté d'en empêcher l'introduction, et les ouvrages séditieux continuaient à se répandre dans l'intérieur, sans qu'elle pût y mettre obstacle. A force de recherches, ses agens viennent enfin de découvrir qu'une imprimerie établie depuis *deux ans*, dans la petite ville belge de Sittard, sous la direction d'un sieur Alberts, reproduit et met au jour, toutes les élucubrations destinées à battre en brèche le gouvernement prussien. Cette découverte a été immédiatement suivie de la disparition d'un ouvrier de l'atelier, qui a emporté les manuscrits de différens ouvrages, et toute la correspondance entretenue jusqu'alors avec les meneurs, et a remis le tout aux autorités prussiennes, qui y trouveront sans doute bien des éclaircissemens sur la part que nos révolutionnaires ont prise aux événemens qui ont produit le conflit entre le gouvernement et l'archevêque.

(*Industrie.*)

— Hier de nouveaux rassemblemens nocturnes ont eu lieu. Au commencement de la soirée, plusieurs individus, le chapeau sur la tête, se sont introduits dans l'église de Ste-Catherine, desservie par les P. rédemptoristes, l'un d'entr'eux a ouvert un confessionnal et s'y est placé. Les fidèles réunis dans l'église pour la confession ont été troublés dans l'exercice de la religion ; plusieurs personnes sont retournées chez elles indisposées par la frayeur que leur avait causé l'impie action de ces perturbateurs.

On a dû fermer le temple, et la foule a entravé toute la soirée la circulation de la Neuvice, en prenant position devant l'église contre la porte de laquelle des coups de pied et de bâton ont été plusieurs fois dirigés.

Des charivaris ont encore été donnés à M. le gouverneur et à Mgr. l'évêque ; deux fois les charivarisseurs se sont portés devant l'évêché. Des carreaux de vitres ont été brisés chez les P. rédemptoristes.

D'un autre côté, des sérénades ont eu lieu devant l'hôtel de M. le gouverneur et le domicile de M. Dumonceau, commissaire du district, et de M. Vercken, procureur du roi. C'est une protestation contre ce qui s'était passé avant-hier.

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG.

LUXEMBOURG, 14 *avril.*

Dans la séance du 9 avril, voici ce que M. Montalivet, ministre de l'intérieur, a dit sur la question belge :

« Non, tout n'est pas fini entre la Belgique et la Hollande ; car les commissaires ont repris leurs conférences ; tout n'est pas réglé, il reste beaucoup à régler encore ; on négocie : il n'est donc pas exacte de dire que tout est fini sur la question hollando-belge.

» Je puis aller plus loin et j'affirmerai à la chambre que tout n'est pas terminé même pour la forêt du Grünenwald ; ainsi rien n'est encore fini pour la question principale ni pour la question particulière. »

— On écrit d'Amsterdam, le 9 avril :

L'*Avondbode* termine ainsi un article de fond sur l'acceptation des 24 articles :

« Nous considérons les 24 articles comme un traité accompli (*voltoiend*) comme l'*ultimatum* de l'Europe, à l'égard des affaires de la Belgique, appuyé par toutes les puissances, auquel la dernière des parties intéressées vient de se conformer, et auquel il ne manque que de sortir son exécution.

Ce qui fut trouvé raisonnable et juste en 1831 ne peut pas être trouvé injuste et absurde aujourd'hui. Ce que nous avons payé en rentes pour la Belgique forme pour nous l'objet d'une juste prétention, et nos droits sur le Limbourg sont incontestables.

S'il fallait adopter d'autres bases de négociations que les 24 articles pour un arrangement définitif ou y faire de grands changemens, alors tous ceux à *qui il coule du sang néerlandais dans les veines* préféreraient le *statu quo* à un nouvel abaissement. Mais la conférence, mais la Belgique y feront attention.

Du reste nous avons heureusement des raisons pour croire que quelques puissances sont trop bien disposées envers la vieille Néerlande pour souffrir que l'affaire soit remise entièrement en questiou et pour croire que la réponse même de lord Palmerston, l'ennemi déclaré de la Néerlande, a été telle qu'on ne doive pas avoir une telle crainte.»

— Le même journal publie une correspondance de Londres, le 6 avril, dans laquelle on assure que la conférence n'avait, jusqu'à la veille, fait aucune réponse positive à l'ambassadeur hollandais. De ce qui échappe de tems en tems à tel et tel diplomate, dit la correspondance, il faut conclure que les membres ne sont pas d'accord. Le point capital a été jusqu'ici de savoir si on se bornera aux 24 articles, et si on y fera des changemens ou addi-

tions tels que les circonstances qui ont changé pourraient l'exiger, ou bien si l'on négociera sur de nouvelles bases.

— Tout le corps diplomatique européen quittera cette année les grandes capitales, et il y aura un mouvement très-actif dans les ambassades.

Si quelques diplomates se rendent à Londres pour le couronnement, ce sera simple curiosité; aucune grande affaire ne se fera en Angleterre; la présence des whigs au pouvoir annulle l'Angleterre dans le mouvement diplomatique de l'Europe.

Les véritables affaires se feront d'abord aux eaux de Carlsbad, où doivent venir l'empereur Nicolas, M. de Metternich et le prince royal de Prusse; il paraît même que M. de Metternich espère de recevoir l'empereur Nicolas dans sa terre du Johannisberg. Ainsi l'empereur verra le Rhin!

Après les conférences de Carlsbad, le couronnement de l'empereur d'Autriche comme roi d'Italie, à Milan, y attirera aussi le corps diplomatique; il n'y aura pas seulement un de ces grands et religieux spectacles que le catholicisme et la monarchie ont préservé des ravages du tems, mais encore on s'occupera d'affaires, de négociations actives.

Il n'est pas douteux qu'un grand parti sera résolu pour l'Espagne; il serait beau que dans la capitale de Milan, l'empereur d'Autriche, le successeur de Charles-Quint, reconnût don Carlos comme le roi légitime des Espagnes. Une telle déclaration de souverains, datée du pied des autels à Milan, serait une belle et noble solennité.

On abordera également la question belge-hollandaise, et il n'est pas douteux que les prétentions du gouvernement de Bruxelles trouveront une juste et grande opposition dans les deux cabinets de Saint-Pétersbourg et de Berlin.

Il y sera peu question du gouvernement français; telle est la situation que la révolution nous a faite en diplomatie: nous sommes en dehors des négociations actives, on a retourné contre nous le mot du grand Fréderic: « Toutes les affaires de l'Europe se font sans notre concours. »

— On écrit de Prusse, 27 mars, à la *Gazette d'Augsbourg*, un article où il est dit que comme le journal l'a plusieurs fois annoncé, la Hollande désirait depuis plusieurs mois de rentrer en négociations, mais que l'Angleterre ne voulut les renouer que si la Hollande adoptait les 24 articles se portant fort d'y faire aussi adhérer la Belgique, et que c'est aux puissances formant la conférence de Londres d'exiger tout aussi péremptoirement l'adhésion de ce dernier pays.

Un article du même journal, daté de Bruxelles, 29 mars, tend à prouver que la Belgique et sa représentation nationale ayant adopté les 24 articles qui forment un traité de paix entre elle, et la conférenee de Londres, elle ne peut plus s'y refuser sans mettre de nouveau en question les bases de ses relations avec les grandes puissances, et que les chambres n'ont par conséquent plus à s'en occuper puisqu'il ne s'agira que d'une liquidation où l'on fera entrer en ligne de compte les frais de l'état de guerre faits par la Belgiqne.

— On écrit du Bas-Rhin à la *Gazette d'Augsbourg* que le roi de Prusse a démandé à tous ses ambassadeurs des renseignemens sur les relations entre les états respectifs et le clergé catholique, dans l'intention de modifier celles existant en Prusse.

— On écrit de Vienne, le 2 avril:

Les derniers avis de St-Pétersbourg parlent d'un changement dans le plan de voyage du prince héritier qui se rendra par Stockholm à Londres, afin d'y assister au couronnement de la reine Victoria, et ferait ensuite une visite à la cour de La Haye. De là, S. A. I. se rendrait par le Rhin dans les états méridionaux de l'Allemagne et arriverait ici vers l'automne. Après être resté ici pendant quelques semaines, le prince irait réjoindre l'impératrice, sa mère, aux bains minéraux de Franzensbrun en Silésie. L'empereur, son père, irait d'abord à Berlin, puis à Tœplitz, et également à Franzensbrun.

MARINE HOLLANDAISE.

Le corps d'officiers de marine se compose de 1 amiral et 1 colonnel-général, le prince Frédéric; 3 vice-amiraux; 6 contre-amiraux; 18 capitaines; 14 capitaines-lieutenans; 84 lieutenants de 1re classe, à la tête desquels se trouve le prince Frédéric-Henri; 74 lieutenants de 2e classe; 77 aspirans de 1re classe; 6 chirurgiens-majors de 1er rang; 9 du 2e rang et 12 du 3e rang; 13 chirurgiens de 2e classe; 17 de 3e classe; 6 agens comptables de 1re classe; 17 de la 2e classe; 18 de la 3e classe, 23 commis-adjoints; 51 commis; 4 chefs-pilotes et 3 maîtres de 1re classe; 4 pilotes et 9 maîtres de 2e classe; 6 majors de canonniers; 3 charpentiers en chef; 4 contre-maîtres; 3 capitaines de matelots; 1 premier tonnelier.

— Au premier du mois la marine royale était composée des vaisseaux et navires de guerre: 2 de 84 pièces de canon; 6 de 74; 1 de 64; 2 de 60; 1 de 54; 14 de 44; 5 de 32; 11 de 28; 2 de 20; 10 de 18; 4 de 14; 1 de 12; 3 de 8; en outre le vaisseau d'instruction de 12 pièces; 4 bateaux à vapeur, 1 de 8 pièces et 3 de 7; 3 navires de transport; 10 canonnières à vergues à 1 mortier et 3 pièces de canon, dont 5 en service; 33 canonnières à vergues, grand modèle, à 5 pièces, dont 14 en service; 46 canonnières à vergues, petit modèle, à 3 pièces, dont 21 en service, et 15 canonnières à rames, à 2 pièces.

De ces navires sont en service actif: 5 de 44; 2 de 32; 3 de 28; 1 de 20; 4 de 18; 1 de 14; 1 de 12; le vaisseau d'instruction; les 3 bateaux à vapeur précités, ainsi que les navires de transport et les canonnières, dont le nombre a été indiqué ci-dessus.

En construction se trouvent: 3 de 74; 2 de 60; 3 de 44; 2 de 22; 3 de 18; 1 de 14 et un bateau à vapeur.

(Il résulte du relevé général de la marine hollandaise, tant en état de service actif, qu'en rade, dans les ports et en désarmement, qu'elle possède indépendamment des vaisseaux en construction, 174 navires de guerre de divers tonnages et que ces bâtimens peuvent être ou sont armés de 2643 pièces de canon. Nous croyons qu'il s'écoulera encore longues années avant que la marine belge n'ait acquis cette importance, et néanmoins cette marine et la protection quelle pouvait donner à notre commerce et à notre navigation, nous les avons répudiées avec extravagance pour nous associer à une révolution qui nous ruine.) (*Mess. de Gand.*)

POURQUOI LE PRINCE DE LIGNE EST UNE GIROUETTE.

Nous ne nous expliquions pas l'inconstance politique d'un prince belge qui porte un nom si heureux et que protègent tant d'agréables et tant d'honorables souvenirs; mais voici ce qu'un de nos abonnés de Bruxelles nous écrit pour nous donner la clef de cette énigme qui nous paraissait indéchiffrable. M. le prince de Ligne, suivant notre correspondant, n'a pas de caractère qui lui soit propre; il ne reçoit d'impressions, il ne suit d'impulsions que celles que lui communiquent sa position et son entourage du moment. Avec de pareilles dispositions M. le prince est nécessairement un de ces bons maris prêts à abdiquer au profit de leur chère moitié; excellente pâte d'hommes, nés pour subir l'influence et la loi du cotillon; gens dociles, qui ne pensent, ne sentent, ne parlent, n'agissent que comme pensent, parle et agit madame, et qui semblent n'être venus au monde que pour donner tous les jours un éclatant démenti à cet aphorisme irrespectueux de Molière:

Du côté de la barbe est la toute-puissance.

A cette espèce débonnaire appartient notre prince. Il est au suprême degré ce que les Latins caractérisaient si bien par ce seul mot, dont malheureusement l'équivalent nous manque, *uxorius*. Or, M. le prince de Ligne a déjà courbé trois fois la tête sous le joug de l'hymen, et chaque fois le hasard a mis dans son lit une femme d'une opinion politique différente. La première était portée pour la réunion de la Belgique à la France, et naturellement le prince, en bon époux, prit fait et cause pour la révolution de septembre, qui paraissait devoir favoriser cette réunion. On se rappelle le mot si fier qu'il adressa alors aux princes d'Orange et Frédéric, qui se trouvaient à Vilvorde à la tête de l'armée: *Princes, vous n'entrerez à Bruxelles qu'en passant sur mon corps.* A quelque tems de là, le prince perdit sa femme réunioniste, et bientôt un second mariage lui donna pour compagne une douce personne qui aimait le bon ordre et penchait pour la légitimité; dès-lors le mari complaisant embrassa avec chaleur la cause de l'orangisme, et signa en tête d'une liste de souscription fameuse, ce qui, comme tous le savent, lui valut de la part du gouvernement de fait les honneurs de la proscription et du pillage. La seconde femme meurt à son tour et elle est remplacée sans retard par une troisième, qui, ayant du sang polonais dans les veines, avait aussi des principes révolutionnaires. La conduite de l'époux le fit bien voir. Il accourut se prosterner devant la révolution proscriptrice et pillarde personnifiée dans Léopold, il fait danser et banqueter dans son hôtel les héros de septembre 1830 et d'avril 1834, il arbore même dans ses salons les couleurs brabançonnes confondues avec les couleurs polonaises, mélange, qui, pour le dire en passant, scandalisa considérablement les ambassadeurs de Prusse et d'Autriche conviés à la fête. Enfin, il consent à aller représenter à Londres le monarque qui fut spectateur impassible de la dévastation de son hôtel.

On voit maintenant pourquoi le prince de Ligne change si souvent d'idées et de cocarde. Ce n'est pas précisément un transfuge intéressé, un traître, un apostat, ainsi que pourraient être tentés de l'appeler ces pessimistes enclins à donner à tout la pire interprétation et à tout qualifier du nom le plus dur; c'est tout bonnement une petite marionnette qui sa meut en sens divers à mesure

que le fil à laquelle elle se trouve attachée passe des mains d'une épouse à celles d'une autre. Cela est si vrai que si par malheur M. le prince de Ligne perdait sa troisième femme et qu'il convolât à de quatrièmes noces, il est certain que le prince serait républicain pour peu que la princesse n° 4 fût républicaine. Il ne lui manque plus que cela pour que la bigarrure de son habit politique soit complète.

Le correspondant qui nous fournit les données qui nous ont servi à écrire ce qui précède, accompagne son récit de quelques reflexions que nous ne reproduisons, pas littéralement, parce qu'elles sont trop désobligeantes pour le prince; nous dirons seulement qu'elles se résument toutes dans ce vers d'Horace, que cite notre abonné et que nous, pour notre part, nous regrettons de voir appliquer aujourd'hui au descendant du plus spirituel des princes de l'Europe, tout comme s'il s'agissait d'un des rejetons de feu l'illustre M. Gribouille :

Dum vitant stulti vilia, in contraria currunt.

(*Journal du Commerce d'Anvers.*)

ETAT-CIVIL.

Naissances : Le 4 avril, Marie Ferron; le 5, Wilhelmine Vollrath; le 6, Madelaine Kremer; Jacques Léonard; Jean-Pierre-Ferdinand-Jules Weiss, et Marie Waroquin; le 7, Madelaine Lederlé; le 9, Susanne Does; le 10, Mathias Kemp, Marie Consdorff, et Jean-Joseph Bertrand; le 11, Henri Herchen, et Fréderic Limpach; le 12 Thérèse Struppert.

Mariages : Le 7 avril, Constant-Fidèle-Amant Renquin, serrurier, avec Marie-Catherine Wampach.

Décès : Le 6 avril, Jean-Nicolas Millem, âgé de 2 ans et 4 mois; le 7, Jean-Auguste Hoffmann, âgé d'un an; le 10, Marie Laux, veuve Nicolas Urban, âgée de 48 ans, et Nicolas Theisen, âgé de 5 mois; le 12 Pierre Wagner, âgé de 4 ans et 8 mois.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

VENTE PUBLIQUE.

MERCREDI, 18 avril 1838, vers deux heures de relevée, à la requête de MM. Marson, propriétaire à Luxembourg, et J. N. Noël, professeur à l'université de Liége, il sera procédé par le ministère du notaire Weber d'Eich, à la vente publique d'une **BRASSERIE**, avec une maison d'habitation appelé *Mullesch*, un moulin à plâtre mu par la rivière dite Petrusse, hangards, jardins et prés, le tout d'un tenant, situé au village de Hollerich actuellement occupé par le sieur J. Archen, fils, brasseur à Hollerich.

L'acquéreur de cet établissement y entrera en jouissance au jour même de la vente, et toutes facilités lui seront données pour les paiemens du prix d'acquisition.

La vente aura lieu à Hollerich, en la demeure du sieur Buchholz, aubergiste.

BAINS PUBLICS.

Le soussigné prévient que ses bains seront ouverts DIMANCHE prochain, 15 de ce mois. BECKER, fils.

AVIS.

MARDI, 17 avril prochain, on vendra à crédit, dans le bois dit Hoischent, lieu dit Rahloch, près Itzig, dans l'exploitation de la présente année, 200 cantons de ramilles.

A LOUER

Un BEAU QUARTIER, au second étage, dans la maison des enfans Buchholtz, Grand'rue. — S'adresser à M. Süss-Remy.

Holz-Versteigerung.

Die Lokal-Behörde der Gemeinde Steinsel, wird an den hiernach genannten Tagen, durch das Amt des Notars Mothe, aus Eich, öffentlich und auf Borg, in dem diesjäheigen Holzschlage der folgenden Dörfer, versteigern lassen:

Am Donnerstag, 20. des laufenden Monats, um neun Uhr des Morgens, in dem Holzschlage des Dorfes Steinsel, 100 Eichen-Bäume, 40 Buchen-Bäume und 400 Korden (stères) Buchen-Brennholz;

Und am folgenden Tage, ebenfals um neun Uhr des Morgens, in dem Holzschlag des Dorfes Heisdorf, 118 Korden (stères) Buchen-Brennholz;

In jenem des Dorfes Helmsingen, 28 Bäume und 228 Eichen- und Buchen-Korden (stères);

In jenem des Dorfes Bereldingen, 116 Eichen- und Buchen-Korden (stères);

Und endlich in jenem des Dorfes Walferdingen, 140 Eichen- und Buchen-Korden (stères).

Heisdorf, den 11. April 1838. Die Lokal-Behörde,
Kintzele, Bürgermeister.

Holz-Versteigerung,

im Gemeinde-Büsch von Hesperingen, genannt in Treisch, gelegen nächst Kockelscheuer,

Nämlich:

6000 Fäschen, 50 Korden Brennholz und etliche Bäume, werden am Donnerstage, den 19. April 1838, um 9 Uhr des Morgens, im gemeldten Walde versteigert werden. Der Bürgermeister,
J. D. Strifft.

Nachricht.

Am Mittwoche, den 18. April 1838, um 1 Uhr des Nachmittags, wird das Wohnhaus des Mathias Theis, von Gasperich, öffentlich verkauft werden.

Die Versteigerung wird gehalten bei Herrn Buchholz, zu Hollerich.
Schanus, Notar.

SEIGNEURIE Deutsch-Brodersdorf.

LA VENTE PAR ACTIONS
DE LA BELLE ET RICHE

SEIGNEURIE DEUTSCH-BRODERSDORF, sur la Leitha en Basse-Autriche, avec toutes ses dépendances, consistant en château, parc anglais, bâtimens d'économie, métairie, distillerie, terres labourables, prés, forêts, dîmes, droits seigneuriaux, chasse, etc.,

Evaluée juridiquement à UN MILLION 52,500 fl. val. de Vienne et de

L'HOTEL DE LA LANDSTRASSE, N° 381, A VIENNE,

AVEC

GRAND JARDIN,

d'une valeur de **125,980** florins v. de V.

aura lieu **IRRÉVOCABLEMENT LE 5 MAI** 1838 à Vienne, en présence du public, sous la garantie du gouvernement.

Les gains accessoires de cette vente sont de florins 50,000, 25,000, 12,500, 10,000, 7500, 6500, 6000, 5000, 2500, 2000, 1000, etc.

PRIX D'UNE ACTION ORIGINALE, 20 FRANCS.

Pour 120 frs. 7 actions, dont 1 rouge gagnant forcément, pour 200 frs. 13 actions, dont 2 rouges, 20 actions, dont 3 rouges pour 300 franes.

Cette vente offre un avantage particulier que n'a encore présenté aucune autre: ce sont des actions primes bleues dont le moindre **GAIN SURE ST DE FLORINS** 500, lesquelles concourent d'abord à tous les lots du tirage principal et participent en outre, ainsi que les actions rouges, à un tirage spécial de 100 primes de fl. 50,000, 25,000, 7500, 6500, etc.

Une telle action bleue n'est accordée qu'aux acheteurs de 500 actions, mais pour faire jouir aussi de cette prérogative les preneurs d'une moindre quantité, on fournira sur 12 actions avec 2 rouge pour 240 fr. un bon de participation au porteur pour la 40e partie d'une de ces actions primes bleues, donnant droit à la juste part de tous les gains échéans de cette action.

En s'adressant directement à la maison soussignée qui est principalement chargée de cett e entreprise, on reçoit les actions, le prospectus français de même que le bulletin officiel de tous les nos gagnans, franc de port.

Le paiement des actions peut se faire après leur réception.

Ecrire sans affranchir. **J. N. TRIER ET COMP.,**
Banquiers et Receveurs-généraux à Francfort s/M.

MERCURIALES. — 1re QUINZAINE DE MARS 1838.

NATURE DES DENRÉES.	PRIX MOYENS PAR RASIÈRE, à Luxembourg.	Arlon.
Froment	9 01	0 00
Méteil	8 41 1/2	0 00
Seigle	0 00	0 00
Orge	0 00	0 00
Avoine	3 17	0 00
Pois	0 00	0 00
Farine de froment	0 00	0 00
Farine de seigle	0 00	0 00
Pommes-de-terre d'été	0 00	0 00
Idem d'hiver	0 00	0 00
Beurre, la livre des P.-B.	0 82 1/2	0 00
Foin, les 100 livres des P.-B.	4 25	0 00
Paille, id. id.	3 02 1/2	0 00
Bois de hêtre, la corde	3 97 1/2	0 00
Id. de chêne	0 00	0 00

LUXEMBOURG. — IMPRIMERIE DE J. LAMORT, PLACE D'ARMES.